

## MAC EPARGNANT FCP

SITUATION ANNUELLE ARRETEE AU 31 DECEMBRE 2013

### RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2013

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre conseil d'administration réuni le 23 mai 2011 et en application des dispositions du code des organismes de placement collectif, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers du fonds commun de placement « MAC EPARGNANT FCP » pour l'exercice clos le 31 décembre 2013, tels qu'annexés au présent rapport et faisant apparaître un total du bilan de D : 9.326.527, un actif net de D : 9.299.347 et un bénéfice de D : 216.127, ainsi que sur les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints du fonds commun de placement « MAC EPARGNANT FCP » comprenant le bilan arrêté au 31 décembre 2013, ainsi que l'état de résultat, l'état de variation de l'actif net, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

#### ***Responsabilité du gestionnaire dans l'établissement et la présentation des états financiers***

1. Le gestionnaire du fonds commun de placement est responsable de l'arrêté, de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

#### ***Responsabilité de l'auditeur***

2. Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

### **Opinion**

3. A notre avis, les états financiers du fonds commun de placement « MAC EPARGNANT FCP », annexés au présent rapport, sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière du fonds au 31 décembre 2013, ainsi que de la performance financière et de la variation de l'actif net pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie.

### **Vérifications et informations spécifiques**

4. Sans remettre en cause l'opinion ci-dessus exprimée, nous faisons signaler que :
- Les emplois en titres émis par « HANNIBAL LEASE » représentent à la clôture de l'exercice 11,53% de l'actif net, se situant ainsi au-dessus du seuil de 10% fixé par l'article 29 du code des organismes de placement collectif.
  - Les emplois en titres d'organismes de placement collectif en valeurs mobilières représentent à la clôture de l'exercice, 5,35% du total des actifs, se situant ainsi au-dessus du seuil de 5% fixé par l'article 2 du décret n°2001-2278 du 25 Septembre 2001.
  - Les disponibilités et les placements monétaires représentent à la clôture de l'exercice 11,48% du total des actifs, se situant ainsi au-dessous du seuil de 20% fixé par l'article 2 du décret n° 2001-2278 du 25 septembre 2001.
5. Conformément aux dispositions de l'article 3 nouveau de la loi n° 94-117 du 14 Novembre 1994 et sur la base de notre examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation des états financiers, nous n'avons pas relevé d'insuffisances majeures susceptibles d'impacter notre opinion sur les états financiers.
6. En application des dispositions de l'article 20 du code des Organismes de Placement Collectif, nous avons procédé à l'examen de la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations, d'ordre comptable, données dans le rapport sur la gestion de l'exercice. Les informations contenues dans ce rapport n'appellent pas, de notre part, des remarques particulières.

Tunis, le 25 Mars 2014

**Le Commissaire aux Comptes**  
**Mustapha MEDHIOUB**

**BILAN DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2013**

(Montants exprimés en dinars)

<b>ACTIF</b>	<b>Note</b>	<b>31/12/2013</b>	<b>31/12/2012</b>
<b>Portefeuille-titres</b>	4	8 251 957	10 910 036
Actions et droits rattachés		1 629 134	1 738 035
Obligations et valeurs assimilées		6 123 393	8 529 498
Titres OPCVM		499 430	642 503
<b>Placements monétaires et disponibilités</b>		1 070 476	3 567 557
Placements monétaires		-	3 000 977
Disponibilités		1 070 476	566 580
<b>Créances d'exploitation</b>		4 094	784
<b>TOTAL ACTIF</b>		<b>9 326 527</b>	<b>14 478 377</b>
<b>PASSIF</b>			
<b>Opérateurs créditeurs</b>	7	20 351	31 486*
<b>Autres créditeurs divers</b>	8	6 829	21 588*
<b>TOTAL PASSIF</b>		<b>27 180</b>	<b>53 074</b>
<b>ACTIF NET</b>			
<b>Capital</b>	11	8 957 924	14 038 639
<b>Sommes distribuables</b>			
Sommes distribuables de l'exercice clos		35	96
Sommes distribuables de l'exercice en cours		341 388	386 568
<b>ACTIF NET</b>		<b>9 299 347</b>	<b>14 425 303</b>
<b>TOTAL PASSIF ET ACTIF NET</b>		<b>9 326 527</b>	<b>14 478 377</b>

\* Retraitées pour les besoins de comparaison suite au reclassement de la rémunération du commissaire aux comptes du poste opérateurs créditeurs au poste autres créditeurs divers

**ETAT DE RESULTAT**

(Montants exprimés en dinars)

				<i>Note</i>	<i>Année 2013</i>	<i>Année 2012</i>
Revenus du portefeuille-titres				5	519 546	535 676
Dividendes					143 097	104 124
Revenus des obligations et valeurs assimilées					376 449	431 552
Revenus des placements monétaires				6	66 376	72 168
<b>TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS</b>					<b>585 922</b>	<b>607 844</b>
Charges de gestion des placements				9	(105 063)	(135 602)
<b>REVENU NET DES PLACEMENTS</b>					<b>480 859</b>	<b>472 242</b>
Autres produits					10 250	-
Autres charges				10	(18 637)	(34 826)
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>					<b>472 472</b>	<b>437 416</b>
Régularisation du résultat d'exploitation					(131 084)	(50 848)
<b>SOMMES DISTRIBUABLES DE L'EXERCICE</b>					<b>341 388</b>	<b>386 568</b>
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)					131 084	50 848
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres					(97 363)	(502 033)
Plus ou moins values réalisées sur cessions de titres					(100 124)	607 389
Frais de négociation					(58 858)	(78 741)
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>					<b>216 127</b>	<b>464 031</b>

## ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

(Montants exprimés en dinars)

	<i>Année 2013</i>	<i>Année 2012</i>
VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT	216 127	464 031
DES OPERATIONS D'EXPLOITATION		
Résultat d'exploitation	472 472	437 416
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	(97 363)	(502 033)
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	(100 124)	607 389
Frais de négociation de titres	(58 858)	(78 741)
DISTRIBUTIONS DE DIVIDENDES	(350 905)	(426 870)
TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	(4 991 178)	(2 730 604)
Souscriptions		
- Capital	3 592 035	5 374 861
- Régularisation des sommes non distribuables	13 885	95 645
- Régularisation des sommes distribuables	105 358	119 307
Rachats		
- Capital	(8 453 891)	(8 029 697)
- Régularisation des sommes non distribuables	23 601	(98 871)
- Régularisation des sommes distribuables	(272 166)	(191 849)
<b>VARIATION DE L'ACTIF NET</b>	<b>(5 125 956)</b>	<b>(2 693 443)</b>
ACTIF NET		
En début de période	14 425 303	17 118 746
En fin de période	9 299 347	14 425 303
NOMBRE de PARTS		
En début de période	101 048	120 189
En fin de période	66 053	101 048
<b>VALEUR LIQUIDATIVE</b>	<b>140,786</b>	<b>142,757</b>
<b>TAUX DE RENDEMENT</b>	<b>1,30%</b>	<b>2,85%</b>

## NOTES AUX ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE

CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2013

### NOTE 1 : PRESENTATION DU FONDS

MAC EPARGNANT FCP est un fonds commun de placement de type mixte, régi par la loi n°2001- 83 du 24 juillet 2001 portant promulgation du code des organismes de placement collectif. Il a été créé le 20 Mai 2005 à l'initiative de la société « MAC-SA » et a reçu l'agrément du Conseil du Marché Financier, en date du 16 février 2005.

Il a pour objet la constitution et la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds propres et à l'exclusion de toutes autres ressources, d'un portefeuille de valeurs mobilières.

Le capital initial s'élève à D : 100.000 divisé en 1.000 parts de D : 100 chacune. Sa durée de vie est de 99 ans à compter de la date d'ouverture au public, soit le 15 novembre 2005.

Etant une copropriété de valeurs mobilières dépourvue de la personnalité morale, le fonds se trouve en dehors du champ d'application de l'impôt sur les revenus des personnes physiques et de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus encaissés au titre des placements, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

MAC EPARGNANT FCP est un fonds commun de placement de distribution.

Le dépositaire de ce fonds est l'Amen Bank. Le gestionnaire étant MAC SA.

### NOTE 2 : REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers arrêtés au 31 décembre 2013, sont établis conformément aux préconisations du système comptable et notamment les normes 16 à 18 relatives aux OPCVM, telles que approuvées par l'arrêté du ministre des finances du 22 Janvier 1999.

### NOTE 3 : PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

#### 3.1-Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont supportés par le fonds.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées, sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

Les intérêts sur les placements en obligations et bons, et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

#### 3.2-Evaluation des placements en actions et valeurs assimilées

Les placements en actions et valeurs assimilées sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur de marché. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

La valeur de marché, applicable pour l'évaluation des titres admis à la cote, correspond au cours en bourse à la date du 31 Décembre 2013 ou à la date antérieure la plus récente.

### **3.3-Evaluation des titres OPCVM**

Les placements en titres OPCVM sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur liquidative. La différence par rapport au prix d'achat constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

### **3.4-Evaluation des autres placements**

Les placements en obligations et valeurs similaires sont évalués à leur prix d'acquisition. La différence par rapport au prix de remboursement est répartie sur la période restant à courir et constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

### **3.5-Cession des placements**

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

Le prix d'achat des placements est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

#### Note 4 : Portefeuille-titres

Le solde de ce poste s'élève au 31 Décembre 2013 à D : 8.251.957 et se détaille ainsi :

	Nombre de titres	coût d'acquisition	Valeur au 31/12/2013	% Actif net
<b>Actions &amp; droits rattachés</b>		<b>1 707 893</b>	<b>1 629 134</b>	<b>17,52%</b>
<b>Actions et droits rattachés admis à la côte</b>		<b>1 707 893</b>	<b>1 629 134</b>	<b>17,52%</b>
ADWYA	10 000	75 114	69 360	0,75%
BIAT	2 000	128 689	120 400	1,29%
ATTIJARI BANK	8 588	141 106	139 538	1,50%
CARTHAGE CEMENT	60 270	204 893	200 639	2,16%
EURO-CYCLES	2 700	30 240	24 872	0,27%
HANNIBAL LEASE	33 500	328 600	297 815	3,20%
LAND OR	15 000	121 176	110 580	1,19%
ONE TECH	23 610	153 554	153 064	1,65%
S.A.H	26 738	250 000	250 000	2,69%
SFBT	10 000	139 910	132 930	1,43%
SIMPAR	1 476	92 916	91 295	0,98%
TUNIS RE	4 250	41 695	38 641	0,42%
<b>Titres OPCVM</b>		<b>518 403</b>	<b>499 430</b>	<b>5,37%</b>
		518 403	499 430	5,37%
FCP VIVEO	3 349	385 041	372 024	4,00%
FCP HELION DEFENSIF	938	99 921	93 941	1,01%
SICAV FIDELITY	317	33 441	33 465	0,36%
<b>Obligations de sociétés &amp; valeurs assimilées</b>		<b>5 160 700</b>	<b>6 123 393</b>	<b>65,85%</b>
<b>Obligations de sociétés</b>		<b>1 950 000</b>	<b>2 000 781</b>	<b>21,52%</b>
AMEN BANK 2006	1 000	40 000	41 649	0,45%
AMEN BANK SUB 2012 TV TMM+1,3%	8 000	720 000	730 067	7,85%
BTE 2010 TV TMM+0,7%	2 000	140 000	141 763	1,52%
BTE 2011 TV TMM+1,3%	2 500	250 000	260 588	2,80%
BTE 2011 TV TMM+1,3%	500	50 000	52 118	0,56%
HL 2010/1 TF 5,25%	1 500	60 000	61 360	0,66%
HL 2010/1 TMM+0,75	1 500	60 000	61 418	0,66%
HL 2013/1 TF 6,9%	6 300	630 000	651 818	7,01%
<b>Bons du Trésor Assimilables</b>		<b>1 224 800</b>	<b>1 257 391</b>	<b>13,52%</b>
BTA 03/2019	1 200	1 224 800	1 257 391	13,52%
<b>Bons du Trésor Zéro Coupons</b>		<b>1 985 900</b>	<b>2 865 221</b>	<b>30,81%</b>
BTZC 10/2016	3 700	1 985 900	2 865 221	30,81%
<b>TOTAL</b>		<b>7 386 996</b>	<b>8 251 957</b>	<b>88,74%</b>
<b>Pourcentage par rapport au total actifs</b>				<b>88,48%</b>



Les mouvements enregistrés durant l'exercice sur le poste "Portefeuille - titres", sont indiqués ci-après :

	<u>Coût</u> <u>d'acquisition</u>	<u>Intérêts</u> <u>courus</u> <u>nets</u>	<u>Plus (moins)</u> <u>values</u> <u>latentes</u>	<u>Valeur</u> <u>au 31</u> <u>décembre</u>	<u>Plus (moins)</u> <u>values</u> <u>réalisées</u>
<b>Soldes au 31 décembre 2012</b>	<b>10 038 247</b>	<b>882 386</b>	<b>(10 597)</b>	<b>10 910 036</b>	
<b>* <u>Acquisitions de l'exercice</u></b>					
Actions côtées	9 582 721			9 582 721	
Obligations de sociétés	630 000			630 000	
Titres OPCVM	13 595 015			13 595 015	
<b>* <u>Remboursements et cessions de l'exercice</u></b>					
Actions côtées	(9 567 433)			(9 567 433)	83 048
Bon du trésor assimilables	(2 902 367)			(2 902 367)	(83 380)
Obligations de sociétés	(270 000)			(270 000)	
Titres OPCVM	(13 719 187)			(13 719 187)	(99 792)
<b>* <u>Plus ou moins values</u></b>					
Actions côtées			(124 188)	(124 188)	
Titres OPCVM			(18 901)	(18 901)	
Bon du trésor assimilables			45 726	45 726	
<b>* <u>Intérêts courus</u></b>					
		90 535		90 535	
<b>Soldes au 31 décembre 2013</b>	<b>7 386 996</b>	<b>972 921</b>	<b>(107 960)</b>	<b>8 251 957</b>	<b>(100 124)</b>

#### Note 5 : Revenus du portefeuille titres

Les revenus du portefeuille-titres s'élèvent au titre de l'exercice clos le 31/12/2013 à D : 519.546 contre D : 535.676 à l'issue de l'exercice précédent et se détaillent comme suit :

	<b>2013</b>	<b>2012</b>
<b><u>Dividendes</u></b>		
des actions admises à la cote	31 153	34 542
des titres OPCVM	111 944	69 582
<b><u>Revenus des obligations et valeurs assimilées</u></b>		
intérêts des obligations de sociétés	91 160	45 081
intérêts des BTA et BTZC	285 289	386 471
<b>TOTAL</b>	<b>519 546</b>	<b>535 676</b>

**Note 6 : Revenus des placements monétaires**

Le solde de ce poste s'élève au 31 décembre 2013 à D : 66.376 contre D : 72.168 à l'issue de l'exercice précédent et s'analyse comme suit :

	<b>2013</b>	<b>2012</b>
Intérêts des certificats de dépôts	41 136	62 781
Intérêts des comptes à terme	6 413	1 832
Intérêts des dépôts à vue	18 827	7 555
<b>TOTAL</b>	<b>66 376</b>	<b>72 168</b>

**Note 7 : Opérateurs créditeurs**

Cette rubrique s'élève au 31/12/2013 à D : 20351 contre D : 31 486 à l'issue de l'exercice précédent et se détaille comme suit :

	<u><b>31/12/2013</b></u>	<u><b>31/12/2012</b></u>
Rémunération du gestionnaire	17 097	26 641
Rémunération du dépositaire	3 254	4 845
<b>Total</b>	<u><b>20 351</b></u>	<u><b>31 486</b></u>

**Note 8 : Autres créditeurs divers**

Le solde de ce poste s'élève au 31 décembre 2013 à D : 6829 contre D : 21588 à l'issue de l'exercice précédent et se détaille comme suit :

	<u><b>31/12/2013</b></u>	<u><b>31/12/2012</b></u>
Redevance du CMF	856	1 288
Retenue à la source	428	1 914
Rémunération du CAC	5 545	18 386
<b>Total</b>	<u><b>6 829</b></u>	<u><b>21 588</b></u>

**Note 9 : Charges de gestion des placements**

Le solde de ce poste s'élève au 31 décembre 2013 à D : 105.063 contre un solde de D : 135.602 au 31 décembre 2012 et s'analyse comme suit :

	<u><b>31/12/2013</b></u>	<u><b>31/12/2012</b></u>
Rémunération du gestionnaire	90 054	116 230
Rémunération du dépositaire	15 009	19 372
<b>Total</b>	<u><b>105 063</b></u>	<u><b>135 602</b></u>

## Note 10 : Autres charges

Les autres charges s'élèvent au 31 décembre 2013 à D : 18.637 contre un solde de D : 34.826 au 31 décembre 2012 et s'analyse comme suit :

	<u>31/12/2013</u>	<u>31/12/2012</u>
Rémunération du CAC	5 545	18 108
Rémunération du CMF	12 720	16 417
Services bancaires et assimilés	109	104
Autres	263	197
<b>Total</b>	<u><b>18 637</b></u>	<u><b>34 826</b></u>

## Note 11 : Capital

Les mouvements enregistrés sur le capital au cours de l'exercice, se détaillent ainsi :

### Capital au 31 décembre 2012

Montant	14 038 639
Nombre de parts émises	101 048
Nombre de copropriétaires	173

### Souscriptions réalisées

Montant	3 592 035
Nombre de parts émises	25 855
Nombre de copropriétaires nouveaux	11

### Rachats effectués

Montant	(8 453 891)
Nombre de parts rachetées	(60 850)
Nombre de copropriétaires sortants	(52)

### Autres mouvements

Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	(97 363)
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	(100 124)
Régularisation des sommes non distribuables	37 486
Frais de négociation	(58 858)

### Capital au 31 décembre 2013

Montant	8 957 924
Nombre de parts	66 053
Nombre de copropriétaires	132

Note 12 : Autres informations						
12.1. Données par part et ratios pertinents						
Données par part	2013	2012	2011	2010	2009	
Revenus des placements	8,870	6,015	6,010	4,949	3,889	
Charges de gestion des placements	(1,591)	(1,342)	(1,377)	(2,128)	(1,117)	
Revenus net des placements	7,280	4,673	4,633	2,822	2,772	
Autres produits	0,155	-	-	-	-	
Autres charges	(0,282)	(0,345)	(0,232)	(0,184)	(0,166)	
Résultat d'exploitation (1)	7,153	4,329	4,401	2,637	2,606	
Régularisation du résultat d'exploitation	(1,985)	(0,503)	(0,669)	(0,026)	1,180	
Sommes distribuables de l'exercice	5,168	3,826	3,732	2,611	3,786	
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles	(1,474)	(4,968)	1,536	0,867	1,324	
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession de titres	(1,516)	6,011	0,420	10,074	3,849	
Frais de négociation	(0,891)	(0,779)	(0,520)	(0,667)	(0,757)	
Plus (ou moins) valeurs sur titres et frais de négociation (2)	(3,881)	0,263	0,597	10,274	4,416	
Résultat net de l'exercice (1) + (2)	3,272	4,592	4,998	12,912	7,022	
Résultat non distribuable de l'exercice	(3,881)	0,263	0,597	10,274	4,416	
Régularisation du résultat non distribuable	0,568	(0,032)	0,887	0,827	1,543	
Sommes non distribuables de l'exercice	(3,313)	0,231	1,484	11,101	5,959	
Distribution des dividendes	3,826	3,732	2,611	3,786	3,446	
Valeur liquidative	140,786	142,757	142,432	139,826	129,900	
Ratios de gestion des placements						
Charges de gestion des placements / actif net moyen	1,12%	0,94%	0,98%	1,58%	0,88%	
Autres charges / actif net moyen	0,20%	0,24%	0,16%	0,14%	0,13%	
Résultat distribuable de l'exercice / actif net moyen	3,65%	2,68%	2,64%	1,94%	2,99%	

## 12.2 Rémunération du gestionnaire et du dépositaire

La gestion de "MAC EPARGNANT FCP" est confiée à la Société d'intermédiation en bourse "MAC-SA". Celle-ci est chargée des choix des placements et de la gestion administrative et financière du fonds. En contre partie de ses prestations, le gestionnaire perçoit :

- Une rémunération en hors taxes de 0,6% l'an, calculée sur la base de l'actif net à la fin de chaque semaine;
- Une commission de succès si le fonds réalise un rendement minimum exigé égal au TMM+2. Cette commission de succès qui est de 15% majorée de la TVA, est calculée sur la base du différentiel entre le rendement annuel réalisé et le rendement minimum exigé, son règlement se fera annuellement.

L'AMEN BANK, assure la fonction de dépositaire de fonds et de titres. En contre partie de ses prestations, le dépositaire perçoit une rémunération annuelle de 0,1% hors taxes, calculée sur la base de l'actif net à la fin de chaque semaine avec un minimum de 1.000 dinars hors taxes.